

Communiqué de presse

Nantes, le 8 mai 2017

ELECTION PRESIDENTIELLE

Nouvelle étape vers l'évacuation des occupants illégaux hors du site de l'Aéroport du Grand Ouest

Le SMA et toutes les collectivités adhérentes se tiennent à la disposition du Président de la République pour mettre en œuvre ses engagements.

Au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République, le SMA entend jouer un rôle de facilitateur pour permettre l'avancée rapide des travaux de l'Aéroport du Grand Ouest. Le 6 avril dernier dans *l'Emission Politique* sur France 2, Emmanuel Macron avait tenu des propos forts, prenant l'engagement de « **faire respecter la consultation** » du 26 juin 2016 au cours de laquelle 500 000 électeurs se sont exprimés sur le transfert de l'aéroport Nantes Atlantique. Parmi eux, 55% l'appellent de leurs vœux.

Emmanuel Macron a ainsi évoqué la nomination d'un médiateur pour une durée limitée à 6 mois, précisant qu'« **à l'issue de ces 6 mois, je ferai évacuer la zone, avec les forces de l'ordre qui s'imposent si l'on n'a pas réussi à faire baisser la pression.** »

Après plus de 200 exactions recensées par la Préfecture sur le site (voiture de gendarmerie brûlée, vigile agressé, chercheurs molestés, automobilistes rackettés, camion détourné et pillé, routes départementales coupées et privatisées, entreprises intimidées et menacées...), après une pétition de 1500 riverains demandant l'évacuation, demeurée sans réponse de l'Etat, il est urgent d'agir.

Enfin ce 27 avril, la Commission européenne a validé la conformité environnementale de l'Aéroport du Grand Ouest avec la réglementation européenne, levant ainsi le dernier obstacle « *politique* » susceptible de s'opposer au démarrage des travaux. En classant sans suite la procédure enclenchée à l'encontre de la France, elle permet au nouveau Président de la République d'honorer au plus vite ses engagements. Le 17 septembre 2013, la Commission européenne avait déjà validé une première fois le transfert de l'aéroport, permettant de préserver la zone Natura 2000 située en bordure de l'aéroport actuel.

« L'évacuation des occupants illégaux est attendue avec impatience par la population, en particulier depuis la consultation et la validation des arrêtés environnementaux par la Cour d'appel de Nantes le 14 novembre dernier, confortant définitivement le projet après un total de 178 décisions de justice. L'engagement clair d'Emmanuel Macron d'évacuer la zone est une bonne nouvelle pour l'ensemble des acteurs impliqués dans cette infrastructure indispensable au développement économique et social du

Grand Ouest. Toutes les collectivités territoriales membres du Syndicat Mixte Aéroportuaire (SMA) sont prêtes à œuvrer pour accompagner dans les meilleures conditions la mise en œuvre des engagements d'Emmanuel Macron » souligne Bruno Retailleau, Président du SMA - Syndicat Mixte Aéroportuaire du Grand Ouest.

Contact presse :

presse@sma-grandouest.eu - www.sma-grandouest.eu - Twitter : [@sma_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

A propos du SMA

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financent la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.